

\*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

# Scam\*

## Brouillon d'un rêve journalistique

*Bourses d'aide à l'écriture pour les auteurs journalistes*

### Objet >

La Scam encourage la création d'œuvres journalistiques originales d'auteurs, membres ou non de la Scam, journalistes, pigistes, parmi celles et ceux qui ne sont pas salariés permanents d'une entreprise de presse. Ces bourses, d'un montant maximum de 6.000 €, sont attribuées pour permettre aux lauréats d'approfondir et de mener à bien un projet ambitieux et singulier, de thème libre, vers tous les supports d'expression du journalisme.

### Conditions de participation >

**Candidature** (présentation libre) : un **document unique** en langue française de **5 pages** maximum, au **format A4**, transmis **en PDF**, dont les coordonnées complètes en page de couverture, une note d'intention adressée au jury, un synopsis détaillé, un résumé en 5 lignes, un lien éventuel vers des éléments sonores et/ou visuels (en ligne uniquement, audibilité et visibilité permanentes), un curriculum vitae par auteur.

Le jury, composé des auteurs de la commission des journalistes, est souverain.

### Calendrier >

La candidature doit être adressée, **au plus tard le 31 janvier minuit** de chaque année, sous forme d'un courriel accompagné de ce document PDF, à [caroline.chatriot@scam.fr](mailto:caroline.chatriot@scam.fr)

### Exploitation de l'œuvre >

Les lauréats de l'œuvre terminée s'engagent à faire figurer aux génériques des versions définitives la mention du soutien de la Scam, à faire participer la Scam dans la mesure du possible à la négociation du contrat de production, bénéficiant gratuitement des conseils juridiques de la Scam, à déclarer l'œuvre au répertoire de la Scam et à remettre trois exemplaires de l'œuvre aidée pour conservation.

### Acceptation du règlement >

Chaque candidat est réputé avoir pris connaissance des termes du présent règlement et en avoir accepté toutes les clauses. Les lauréats sont appelés à transmettre à la Scam, dans l'année qui suit, l'état d'avancement de leur projet. Ils ne seront admis à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé. Le palmarès est publié sur [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

---

Responsable de l'aide à la création Jean-Pierre Mast 01 56 69 58 40 [jean-pierre.mast@scam.fr](mailto:jean-pierre.mast@scam.fr)  
Assistante Caroline Chatriot 01 56 69 58 44 [caroline.chatriot@scam.fr](mailto:caroline.chatriot@scam.fr)